

PÉTITIONS SE PLAIGNANT D'ELECTIONS ILLÉGALES.—*Suite.*

54. *Perth* (division sud) :—De T. Babb, contre James Trow, écr., 46.

55. *Peterborough* (division ouest) :—Greffier de la Couronne en chancellerie appelé avec rapport et cahiers de votation, etc ; Il se rend en conséquence, 5. Motion,—que les cahiers de votation et autres papiers démontrent que John Bertram et Wm. Cluxton étaient candidats ; que J. Bertram a obtenu la majorité des voix, mais que l'officier-rapporteur a, néanmoins déclaré Wm. Cluxton régulièrement élu ; que J. Bertram aurait dû être déclaré élu et qu'il a droit de prendre son siège ; Amendement,—que le rapport et les documents soient renvoyés au comité des privilèges et élections, pour qu'il décide de cette élection ; sous amendement,—que la chambre juge à propos d'affirmer sa juridiction et de remédier sur le champ à cette violation flagrante de la loi et du devoir dont on s'est rendu coupable en déclarant élu le candidat évincé ; De déclarer que M. Bertram aurait dû être rapporté élu et qu'il a le droit de prendre son siège,—rejeté ; Premier amendement adopté ; motion principale adoptée telle qu'amendée ; Pétition renvoyée en conséquence, 6. Rapport—que la chambre devrait laisser l'affaire se décider en vertu de l'acte des élections protestées, 32. Motion,—que le rapport ne soit pas adopté, mais que la chambre déclare que M. Bertram a le droit de prendre son siège puis qu'il a obtenu la majorité des voix,—rejetée, 37. Pétition de John Bertram, contre l'élection de M. Cluxton, 47. Cautionnement acceptable, 99. Jour fixé pour nommer le comité, 115. Rapport du nom des membres, 180. Comité assermenté ; Pétition à lui renvoyée, 190. Rapports spéciaux,—prolongation du délai aux parties, 195, 245. Rapport spécial,—commission nommée et absence d'un membre,—322. Il donne ses explications et est excusé, 338. Permission d'ajourner, 325. M. l'Orateur annonce avoir reçu le rapport du commissaire ; Comité devant se réunir, 439.

56. *Pontiac* :—De J. Murray, contre W. McKay Wright, écr., 47. Cautionnement inacceptable, 242. Ordre pour renvoyer la pétition, rescindé, 252.

57. De J. D. Brousseau, écr., contre E. A. de Saint-Georges, écr., 44. Cautionnement acceptable, 173. Jour fixé pour nommer le comité, 195. Rapport du nom des membres, 286. Comité assermenté ; Pétition à lui renvoyée, 292. Rapport spécial,—délai accordé aux parties ;—Permission d'ajourner, 310.

58. *Prince-Edouard* :—De J. McCaw, contre Walter Ross, écr., 47. Cautionnement inacceptable, 180. Ordre pour renvoyer la pétition, rescindé, 243.

59. *Québec* (division centre) :—D'électeurs, contre l'Honorable J. E. Cauchon, 39. Sûretés acceptables, 165. Comité nommé, 235. Membres assermentés ; Pétitions à lui renvoyée, 245. Rapports spéciaux,—délai accordé aux pétitionnaires, 267, 275, 299, 310. Id.,—Permission d'ajourner ; Permission accordée, 316, 343, 395.

60. *Renfrew* (division sud) :—Greffier de la Couronne en chancellerie devant se rendre avec le rapport, cahiers de votation, etc. ; Il se rend en conséquence, 5. Pétition d'électeurs, se plaignant de pratiques illégales à cette élection, et demandant que l'officier-rapporteur et ses députés pour Hagarty, Sherwood, Jones, Burns et Richards, soient sommés de comparaître à la barre, 16, 45. Première pétition insérée aux procès-verbaux, 17. Motion,—que la pétition soit renvoyée au comité des privilèges et élections, pour qu'il se prononce à son égard ; Objection,—que cette pétition d'élection n'est pas accompagnée du cautionnement et que la chambre ne peut s'en occuper ; Objection maintenue par M. l'Orateur, 20. Autre pétition au même effet, rejetée pour le même motif, 48. Cahiers de votation, etc., pour Hagarty et Sherwood, renvoyés au comité pour qu'il fasse rapport sur la conduite de l'officier-rapporteur et de ses subordonnés, 21.